



Paris, le 2 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération Nationale des Orthophonistes déplore le recours au 49-3 sur le projet de loi concernant la réforme des retraites

La Fédération Nationale des Orthophonistes, négocie au sein de la Fédération Française des Praticiens de Santé (FFPS), depuis octobre 2018, avec le Haut-Commissariat à la Réforme des Retraites et avec le ministère des Solidarités et de la Santé, avec pour objectif de rendre acceptable l'intégration des orthophonistes et plus généralement des praticiens de santé dans le système universel envisagé par le gouvernement. De solides avancées ont été obtenues.

La FNO, au sein de la FFPS, poursuit les négociations pour permettre une compensation, par différents mécanismes, de l'augmentation des cotisations retraites imposée par le projet de loi.

Ce travail de négociations long et continu, privilégié par notre Fédération, permettrait d'aboutir à une hausse des cotisations qui ne serait pas supportée par les orthophonistes libéraux mais par de nouveaux mécanismes de calcul des cotisations et la réévaluation de l'Avantage Social Vieillesse, contrepartie à l'engagement conventionnel des praticiens de santé.

La FNO est attachée au dialogue social entre partenaires sociaux, un des principes du fonctionnement démocratique en France.

Elle est tout autant attachée au dialogue parlementaire, autre principe essentiel du fonctionnement démocratique.

La complexité d'un tel projet de réforme, les inquiétudes et les incompréhensions légitimes soulevées, nécessitaient un débat parlementaire prolongé.

La Fédération Nationale des Orthophonistes ne peut que déplorer le recours du premier ministre à l'article 49-3 sur une réforme aussi importante de notre protection sociale et s'inquiète des conséquences d'une telle décision.

Les points qui doivent encore être négociés ne doivent pas faire les frais d'une volonté de précipiter l'adoption de textes qui ne pourraient pas être correctement travaillés et qui ne conviendraient à personne.

Contact presse : 06 63.91.59.94